



---

## FNB canadien de puissance du capital First Trust

---

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds  
30 juin 2017

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

# **RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS**

**30 juin 2017**

## **FNB canadien de puissance du capital First Trust (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire non audité complet du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 3001, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon expresse ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2017

---

#### **Objectif et stratégie de placement**

L'objectif de placement fondamental du **FNB canadien de puissance du capital First Trust** (le « FNB First Trust ») est de fournir une plus-value en capital à long terme en investissant principalement dans des titres négociés sur une Bourse canadienne ou sur un marché canadien.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB First Trust investira principalement dans des titres d'émetteurs qui ont leur siège social au Canada ou qui exercent une grande partie de leurs activités sur le marché canadien. Les titres dans lesquels le FNB First Trust investit comprennent des actions ordinaires de sociétés ouvertes qui sont négociées sur une Bourse canadienne ou sur un marché canadien.

Le FNB First Trust a recours à un processus de sélection quantitative ascendant à étapes multiples pour circonscrire son univers de titres de placement, et à une analyse fondamentale pour établir une sélection de titres définitive pour le portefeuille. Le processus de sélection, décrit ci-après, vise à recenser les émetteurs ayant des attributs objectifs facilement identifiables qui, de l'avis du conseiller en valeurs, en font des émetteurs dotés d'une puissance de capital.

La première étape du processus de sélection établi par le conseiller en valeurs consiste à circonscrire l'univers des titres parmi lesquels le conseiller en valeurs va choisir pour composer le portefeuille. Le conseiller en valeurs commence par sélectionner les émetteurs dont les titres sont principalement négociés sur une Bourse canadienne ou un marché canadien.

L'étape suivante consiste pour le conseiller en valeurs à évaluer les émetteurs selon de multiples critères quantitatifs, y compris mais non de façon limitative les fonds en caisse, le rendement des capitaux propres et l'endettement à long terme par rapport au cours de marché des actions. Ces critères sont conçus pour repérer les émetteurs qui démontrent des caractéristiques fondamentales puissantes au moment de l'achat et pour éliminer ceux qui ne répondent pas aux critères de placement.

Après avoir établi l'univers de placement, le conseiller en valeurs vérifie d'autres critères, y compris l'évaluation et les perspectives de croissance futures, afin de déterminer les titres qu'il peut acheter pour le FNB First Trust. Le conseiller en valeurs a ensuite recours à une analyse fondamentale pour choisir les titres qui répondent aux objectifs de placement du FNB First Trust, qui se négocient à des valeurs attrayantes et qui, de l'avis du conseiller en valeurs, sont susceptibles de dépasser les attentes du marché concernant les flux de trésorerie futurs.

Deux catégories de parts sont offertes par le FNB First Trust :

- Catégorie Ordinaire (symbole à la TSX : FST)
- Catégorie Conseiller (symbole à la TSX : FST.A)

La stratégie a été mise en œuvre le 30 novembre 2001. Le fonds est devenu un FNB le 14 novembre 2016.

#### **Risque**

Pour la période de présentation de l'information financière close le 30 juin 2017, le FNB First Trust détenait 25 positions sur des actions, soit le même nombre net de positions qu'au début de la période. Des modifications ont été apportées au portefeuille en mars 2017 (trois positions ont été ajoutées et trois positions ont été liquidées). Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, les dix principaux placements en actions détenus par le FNB First Trust comptaient pour 43,27 % et 41,30 % du total de la valeur liquidative, respectivement. Les secteurs des services financiers, des biens de consommation discrétionnaire et des technologies de l'information (dans l'ordre) faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations à la fin de la période, alors que les secteurs des services financiers, des produits industriels et des technologies de l'information (dans l'ordre) faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations au début de la période. Par rapport à son indice de référence, le FNB First Trust a affiché au cours de la période une surpondération des secteurs des technologies de l'information, des biens de consommation discrétionnaire et des produits industriels, et il a affiché une sous-pondération du secteur de l'énergie, des services publics et de l'immobilier. La répartition sectorielle du FNB First Trust a quelque peu changé au cours de la période de présentation de l'information financière, essentiellement en raison de notre stratégie de sélection reposant sur une approche ascendante ainsi qu'une analyse fondamentale et quantitative à étapes multiples.

---

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2017

---

Au cours de la période de présentation de l'information financière, aucun changement apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence significative sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust. Les investisseurs devraient consulter le prospectus simplifié pour une analyse détaillée des risques liés aux placements du FNB First Trust.

#### **Résultats d'exploitation**

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 30 juin 2017 était de 43 909 072 \$, ou 31,41 \$ par part de catégorie Ordinaire et 26,53 \$ par part de catégorie Conseiller. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 41 833 415 \$, ou 29,12 \$ par part de catégorie Ordinaire et 24,68 \$ par part de catégorie Conseiller.

Pour la période close le 30 juin 2017, le FNB First Trust a versé des distributions trimestrielles en trésorerie de 0,0550 \$ par part pour FST et de 0,0220 \$ par part pour FST.A, pour lesquelles la date de versement était le 7 avril 2017.

Pour la période close le 30 juin 2017, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0550 \$ par part pour FST et de 0,0217 \$ par part pour FST.A, pour lesquelles la date de versement était le 10 juillet 2017.

#### **Rendement des placements**

Pour le semestre clos le 30 juin 2017, le rendement des parts de catégorie Ordinaire et de catégorie Conseiller du FNB First Trust s'est établi à 8,25 % et à 7,66 %, respectivement (avant déduction des frais et des charges payés par le FNB First Trust). Ce rendement se compare au rendement de l'indice composé S&P/TSX, qui est de 0,74 %. Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement total. Les investisseurs ne peuvent investir dans l'indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans le rendement de l'indice. Les parts de catégorie Conseiller du FNB First Trust ont enregistré un rendement supérieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. Le rendement relatif a notamment été favorisé par la sous-pondération du secteur de l'énergie par rapport à l'indice de référence, par la sélection de titres du secteur des matières, ainsi que par la sélection de titres et la surpondération du secteur des technologies de l'information. Le rendement relatif a été principalement défavorisé par la sélection de titres des secteurs des biens de consommation courante, des biens de consommation discrétionnaire et des services financiers.

Les actions ayant affiché les meilleurs rendements de la période sont celles de Kirkland Lake Gold Ltd., de Kinaxis, Inc., de CCL Industries Inc. (catégorie B) et de CAE Inc., avec des rendements respectifs de +74,93 %, de +29,18 %, de +24,81 % et de +19,97 %, exprimés en dollars canadiens et dividendes compris. Les actions ayant affiché les pires rendements de la période sont celles de Saputo Inc., de Sun Life Financial Inc. et de Great Canadian Gaming Corporation, avec des rendements respectifs de -12,59 %, de -8,40 % et de -2,33 %, exprimés en dollars canadiens et dividendes compris.

Des modifications ont été apportées au portefeuille en mars 2017. Il n'y a eu aucune variation nette du nombre total de positions détenues dans le portefeuille au cours de la période. En mars, deux positions ont été liquidées parce qu'elles ne répondaient plus à nos critères de sélection initiaux, soit les titres de Gildan Activewear et d'Intact Financial, et les titres de Great-West Lifeco Inc. ont été retirés au gré du gestionnaire. Trois positions ont été ajoutées en vue de les remplacer, soit les titres de Great Canadian Gaming Corp., d'Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc. et de Winpak Ltd.

#### **Faits récents**

L'économie canadienne s'est améliorée tout au long du premier semestre de 2017. La hausse des principales composantes de la demande intérieure a donné lieu à une croissance du PIB de 2,7 %, 4,2 % et 3,7 % (en pourcentage annualisé) pour les troisième et quatrième trimestres de 2016 et pour le premier trimestre de 2017, respectivement. Il s'agit de la meilleure croissance sur trois trimestres depuis 2010. La Banque du Canada a réussi à atteindre sa cible en matière d'inflation, qui s'établissait entre 1 % et 3 %, les taux d'inflation s'étant maintenus entre 1 % et 2 % chaque mois depuis octobre 2016. Par conséquent, la Banque du Canada a rehaussé son taux directeur le 12 juillet 2017, ce qui constitue sa première hausse en plus de six ans.

---

## FNB canadien de puissance du capital First Trust

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 30 juin 2017

---

Le marché boursier canadien a bondi au deuxième semestre de 2016 puis a atteint un plateau au premier semestre de 2017 alors que l'indice composé S&P/TSX a affiché un rendement total tout juste positif pour la période considérée, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017. L'indice S&P/TSX du secteur des services financiers a obtenu un rendement total de près de 21 % pour les 12 derniers mois, la plus grande partie de ce résultat étant attribuable au deuxième semestre de 2016. Le marché de l'habitation explique en grande partie la bonne performance du secteur des services financiers au cours de la dernière année alors que l'indice du prix des maisons au Canada a atteint un sommet historique en juin 2017. Les six principales banques canadiennes ont vu leurs notations abaissées par Moody's en mai 2017, ce qui n'a pas eu d'incidence sur le rendement du secteur canadien des services financiers. Moody's a justifié cette baisse des notations en évoquant l'accroissement de l'endettement du secteur privé et la hausse des prix des habitations. Nous observons que les notations actuelles sont généralement égales ou supérieures à celles de la plupart des banques internationales et que la réaction des marchés à l'égard du déclassement a été modeste, et n'a eu que peu d'incidence sur les coûts de financement à long terme et les taux hypothécaires. Les risques associés aux prêts résidentiels canadiens sont quelque peu préoccupants étant donné que le ratio de la dette au revenu disponible des ménages se situe près des niveaux records. Toutefois, selon les données portant sur le début de 2017, les prêts résidentiels sont moins élevés depuis l'adoption récente de certaines lois qui s'est traduite par des pratiques d'octroi de prêts plus prudentes. Malgré ces risques, le secteur des services financiers est bien positionné pour l'avenir, alors que la Banque du Canada devrait favoriser une hausse des taux d'intérêt lors du prochain exercice, ce qui pourrait permettre aux banques canadiennes d'augmenter leur marge nette d'intérêt au cours de l'année à venir. Le rendement de l'indice composé S&P/TSX du secteur de l'énergie a été négatif au cours de la période considérée. Le secteur de l'énergie a été volatil au cours de la dernière année affichant un gain de 13 % au deuxième semestre de 2016 pour ensuite chuter de plus de 13 % au premier semestre de 2017. La hausse de l'offre mondiale a nuï aux prix mondiaux du pétrole brut et l'entente de l'OPEP visant à réduire l'offre n'a pas suffi à contrer la recrudescence de la production de gaz de schiste aux États-Unis. Nous sommes bien conscients que la demande mondiale pour le pétrole brut est forte, et toute perturbation éventuelle de l'offre ainsi que toute diminution prolongée de la production pourraient s'avérer être un facteur favorable pour les prix du pétrole brut.

Malgré les rendements positifs des actions pour la période considérée, une incertitude demeure. Plusieurs facteurs pourraient freiner la croissance soutenue du PIB au Canada, comme l'endettement élevé des ménages, la faiblesse des prix du pétrole, les craintes suscitées par la surchauffe du secteur de l'habitation, la faiblesse des monnaies et les inquiétudes à l'égard des politiques américaines en matière d'impôt et de commerce. Étant donné que l'endettement des ménages se situe près de son sommet historique, comme il est noté précédemment, une diminution du taux d'emploi ou des salaires pourrait avoir une incidence défavorable sur les consommateurs. Parmi les principales monnaies, le dollar canadien est l'une de celles ayant fait la plus piètre figure par rapport au dollar américain en 2016, se classant au deuxième rang derrière la monnaie du Brésil, où une crise politique sévit. Les inquiétudes à l'égard des politiques américaines en matière d'impôt et de commerce sont justifiées étant donné que les États-Unis constituent le principal partenaire commercial du Canada, représentant 75 % des exportations, et qu'une renégociation éventuelle de l'ALENA pourrait avoir des répercussions défavorables sur l'économie canadienne.

Nous croyons que le Canada dispose de plusieurs attributs positifs qui méritent l'intérêt des investisseurs. Nous pensons aussi que les catalyseurs futurs potentiels susceptibles de dynamiser l'économie canadienne sont la faiblesse continue du taux de chômage, la hausse des dépenses de consommation et les investissements résidentiels. Le taux de chômage poursuit sa trajectoire à la baisse, passant de 6,9 % au mois de juillet de l'exercice précédent à 6,5 % en juin 2017. La consommation des ménages a augmenté de 4,3 % sur une base annualisée au cours du premier trimestre de 2017, ce qui constitue le meilleur résultat trimestriel depuis 2010. L'essor du secteur de l'habitation, principalement à Toronto et à Vancouver, a favorisé l'investissement résidentiel, et la hausse de l'investissement des entreprises a contribué à la croissance de l'économie canadienne.

Nous continuons de repérer des titres intéressants au sein de notre univers de sociétés présentant une « puissance du capital ». Le portefeuille canadien de puissance du capital offre une exposition à l'un des pays les plus développés du monde, mais avec une concentration globale des trois principaux secteurs inférieure à celle de l'indice (les secteurs des services financiers, de l'énergie et des matières représentaient environ 70 % de la pondération sectorielle de l'indice composé S&P/TSX au cours de la période, comparativement à environ 45 % de la pondération sectorielle du portefeuille du FNB FST). Il faut noter que le portefeuille ne comportait aucune exposition au secteur de l'énergie à la fin de la période, principalement en raison du faible rendement des capitaux propres affiché par les sociétés de ce secteur.

---

**FNB canadien de puissance du capital First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour la période close le 30 juin 2017**

---

**Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2017

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq dernières années. Le fonds a été initialement lancé à titre de fonds commun de placement le 30 novembre 2001, et il a été converti en un FNB inscrit à la cote de la TSX le 18 novembre 2016. L'information présentée est tirée des états financiers intermédiaires non audités du FNB First Trust pour la période close le 30 juin 2017 et la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016 et des états financiers annuels pour les exercices clos les 30 juin.

#### Valeur liquidative par part – FST.A

	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2013
Actif net, au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	24,68 \$	21,74 \$	23,67 \$	23,01 \$	17,85 \$	15,86 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,26	0,28	0,66	0,53	0,51	0,46
Total des charges	(0,23)	(0,29)	(0,60)	(0,64)	(0,56)	(0,47)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,94	1,05	(0,23)	1,70	2,20	0,05
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	0,97	1,97	(1,90)	(0,82)	2,96	1,68
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	1,94 \$	3,01 \$	(2,07) \$	0,77 \$	5,11 \$	1,72 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	–	–	–	–	–	–
À même les dividendes	(0,04)	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,04) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net, à la fin de la période/l'exercice <sup>4, 5</sup>	26,53 \$	24,68 \$	21,74 \$	23,67 \$	23,01 \$	17,82 \$

1) Cette information, qui a été préparée selon les IFRS, est fournie pour le semestre clos le 30 juin 2017, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices clos les 30 juin des périodes/exercices indiqués.

2) La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4) Au moment de la conversion en FNB, un échange de parts a eu lieu, dans le cadre duquel les porteurs de parts de série A ont reçu 1 part de catégorie Conseiller pour chaque part de série A détenue.

5) Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

#### Ratios et données supplémentaires – FST.A

	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2013
Valeur liquidative (en milliers)	35 564 \$	34 626 \$	35 433 \$	49 650 \$	58 322 \$	49 839 \$
Nombre de parts en circulation	1 302 854	1 402 854	1 630 111	2 097 763	2 534 908	2 791 651
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	1,76 %	2,41 %	2,67 %	2,66 %	2,65 %	2,58 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,78 %	2,41 %	2,67 %	2,66 %	2,65 %	2,58 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,01 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,12 %	0,12 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	22,32 %	26,70 %	52,71 %	62,79 %	108,36 %	106,14 %
Valeur liquidative par part	26,53 \$	24,68 \$	21,74 \$	23,67 \$	23,01 \$	17,85 \$

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

2) Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

**FNB canadien de puissance du capital First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour la période close le 30 juin 2017**

**Valeur liquidative par part – FST**

	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2013
Actif net, au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	29,12 \$	25,50 \$	27,46 \$	26,39 \$	20,25 \$	17,79 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,31	0,34	0,77	0,61	0,59	0,52
Total des charges	(0,10)	(0,19)	(0,42)	(0,43)	(0,38)	(0,31)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	1,18	1,27	(0,26)	1,96	2,51	0,11
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	0,93	2,20	(2,15)	(0,95)	3,37	1,71
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	2,32 \$	3,62 \$	(2,06) \$	1,19 \$	6,09 \$	2,03 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	–	–	–	–	–	–
À même les dividendes	(0,11)	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,11) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net, à la fin de la période/l'exercice <sup>4,5</sup>	31,41 \$	29,12 \$	25,50 \$	27,46 \$	26,39 \$	20,22 \$

1) Cette information, qui a été préparée selon les IFRS, est fournie pour le semestre clos le 30 juin 2017, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices clos les 30 juin des périodes/exercices indiqués.

2) La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4) Au moment de la conversion en FNB, un échange de parts a eu lieu, dans le cadre duquel les porteurs de parts de série F ont reçu 1 part de catégorie Ordinaire pour chaque part de série F détenue.

5) Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

**Ratios et données supplémentaires – FST**

	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2013
Valeur liquidative (en milliers)	9 345 \$	7 207 \$	6 644 \$	8 258 \$	9 800 \$	7 955 \$
Nombre de parts en circulation	297 534	247 534	260 571	300 783	371 308	392 808
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,66 %	1,29 %	1,56 %	1,54 %	1,53 %	1,45 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,68 %	1,29 %	1,56 %	1,54 %	1,53 %	1,45 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,01 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,12 %	0,12 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	22,32 %	26,70 %	52,71 %	62,79 %	108,36 %	106,14 %
Valeur liquidative par part	31,41 \$	29,12 \$	25,50 \$	27,46 \$	26,39 \$	20,25 \$

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

2) Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

3) Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital impossibles au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour la période close le 30 juin 2017

#### Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,60 % et, dans le cas des FST.A, un montant additionnel en frais de service (se reporter à la rubrique « Frais de service des FST.A » ci-dessous) basé sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

#### Frais de service des FST.A

Le gestionnaire verse aux courtiers inscrits des frais de service annuels de 1,00 % de la valeur liquidative des parts de catégorie Conseiller détenues par les clients du courtier inscrit, majorés des taxes applicables. Les frais de service seront calculés et comptabilisés quotidiennement et versés trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil.

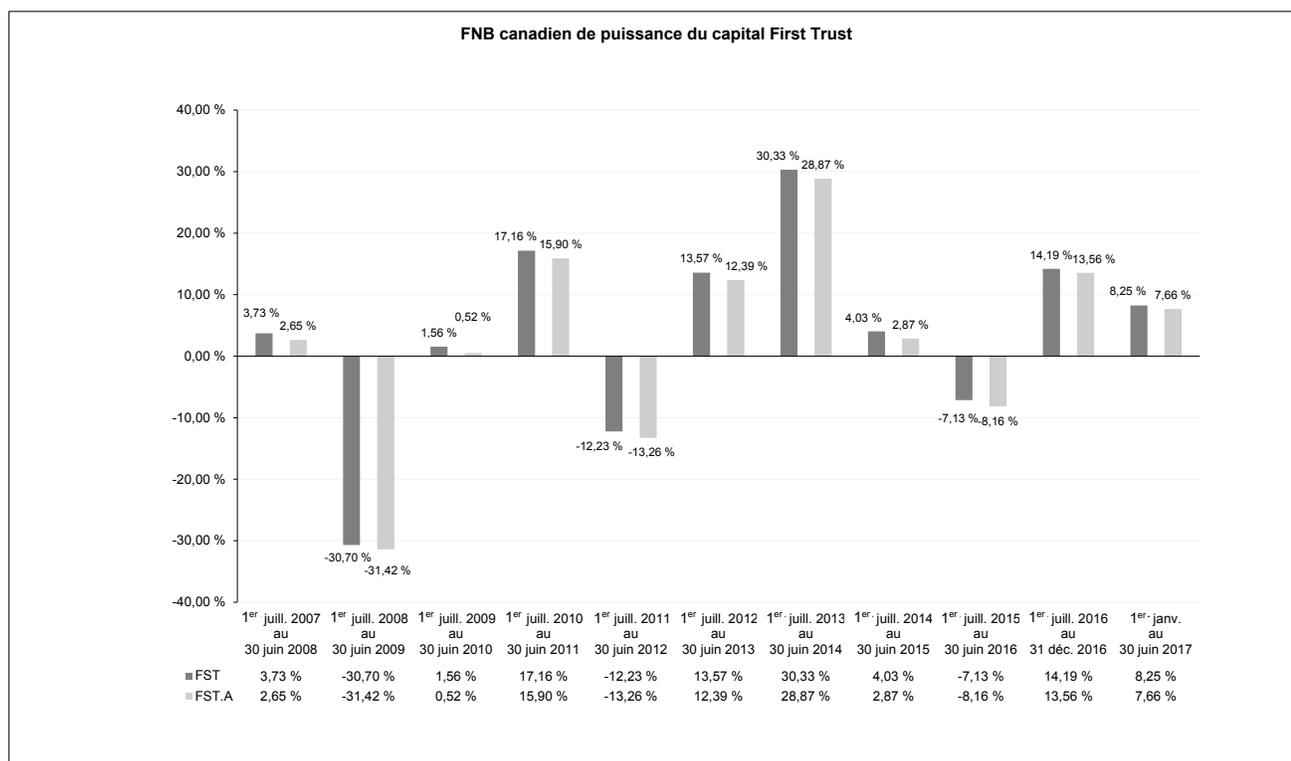
#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

##### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres illustre le rendement du FNB First Trust, par catégorie, pour le semestre clos le 30 juin 2017, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices antérieurs clos les 30 juin, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



---

**FNB canadien de puissance du capital First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour la période close le 30 juin 2017**

---

**Aperçu du portefeuille**

Le tableau ci-après présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2017. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

Placements	% de la valeur liquidative du FNB
Kirkland Lake Gold Ltd.	5,12 %
CCL Industries Inc., catégorie B	4,42 %
CAE Inc.	4,38 %
Kinaxis Inc.	4,34 %
Winpak Ltd.	4,28 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,23 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	4,17 %
Linamar Corp.	4,12 %
Groupe CGI Inc., catégorie A	4,12 %
Magna International Inc.	4,10 %
Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	4,07 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,90 %
La Banque Toronto-Dominion	3,90 %
Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc.	3,89 %
BCE Inc.	3,86 %
Great Canadian Gaming Corp.	3,80 %
Banque Royale du Canada	3,80 %
Banque Nationale du Canada	3,79 %
Société Canadian Tire Limitée, catégorie A	3,76 %
Banque de Montréal	3,73 %
Financière Sun Life inc.	3,73 %
Celestica Inc.	3,58 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,53 %
Open Text Corp.	3,50 %
Saputo inc.	3,50 %
Trésorerie	0,41 %

**Composition du portefeuille**

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2017.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative du FNB
Services financiers	30,27 %
Biens de consommation discrétionnaire	15,78 %
Technologies de l'information	15,54 %
Matières	13,82 %
Produits industriels	12,78 %
Biens de consommation courante	7,57 %
Services de télécommunications	3,86 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,41 %

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 3001  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

*[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)*

